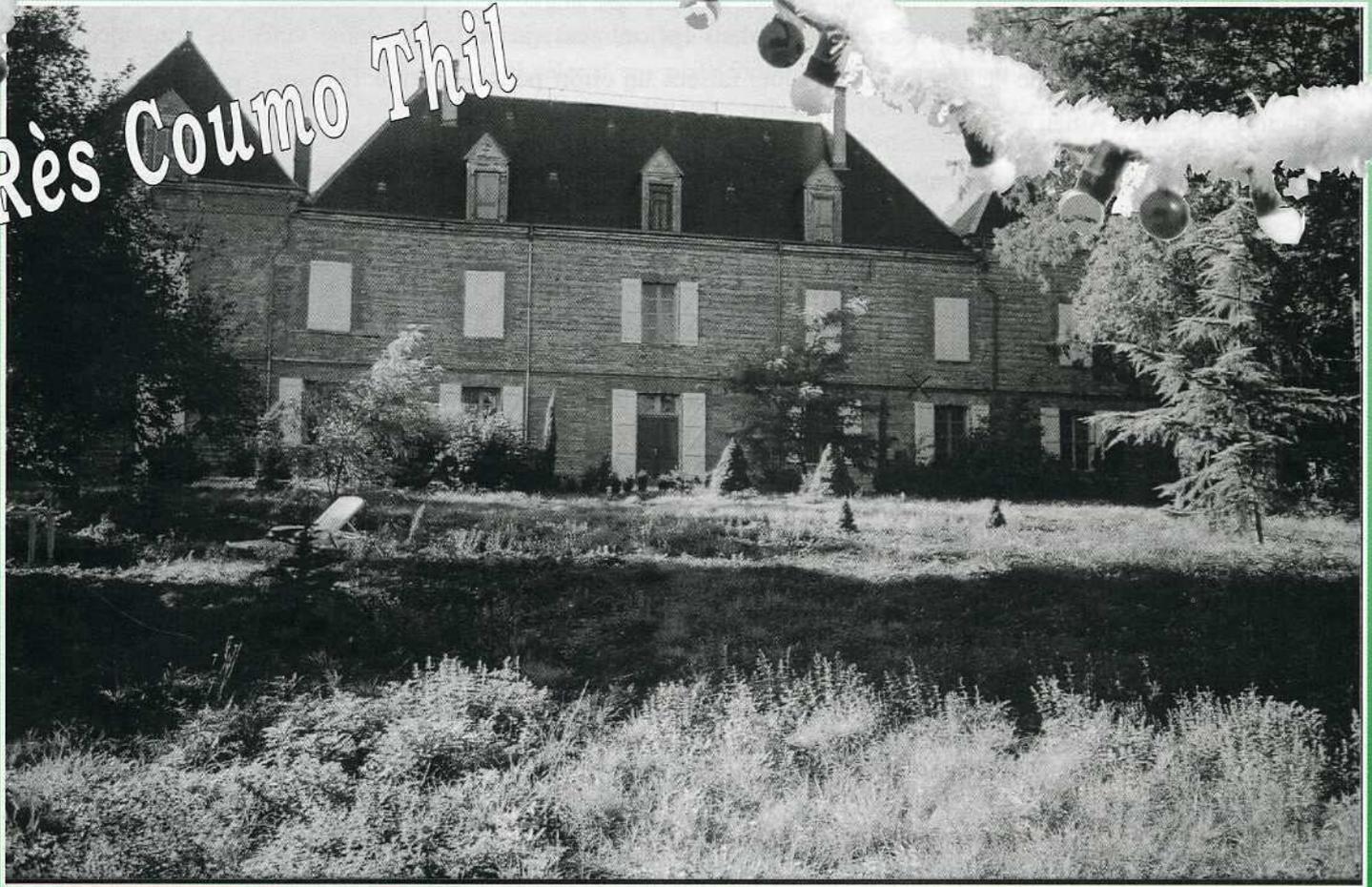


Informa THIL

Bulletin municipal d'information

décembre 2004

Rès Coumo Thil



Au lieu dit "Le Mouillas" le château de Belbèze, d'époque Charles X.

au sommaire

- Le billet du maire p. 2
- Pour le maintien de la Poste p. 4
- Conseil municipal p. 5
- Les cartes de Cassini p. 8

Le billet du Maire

Je n'aime pas le "prêchi-prêcha" mais le manque de civisme de certains Thilois, ou de voisins, d'autres villages, m'impose de rappeler à nouveau qu'il est des règles élémentaires à respecter, particulièrement en ce qui concerne les déchets. Je pense que les plus réfractaires à ces règles devraient réfléchir au travail supplémentaire qu'ils imposent aux agents de la Communauté de communes alors, qu'au même moment, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a très fortement baissé. Ne pas se débarrasser de gravats dans un bois, et ne pas déposer de vieux matelas près des conteneurs à papier, c'est simplement se respecter, respecter les autres et se montrer digne de vivre dans un beau pays comme le nôtre. J'ai par ailleurs le regret de dire, pour les récalcitrants, que c'est aussi s'exposer à être frappé d'amende, en application d'un arrêté municipal.

Je n'ai aucun plaisir à plonger mes neurones dans les ordures ; je préfère, comme vous, les fragrances de "Calèche" d'Hermès ou de "Chanel n° 5"* ; alors faisons un effort pour que notre Thil soit "verte campagne et chants d'oiseaux". Amen...

Fort heureusement, Thil, c'est aussi "un tableau d'honneur" ; celui où j'ai le plaisir d'inscrire les responsables d'association. Je mesure pleinement leurs mérites lorsque j'assiste, par exemple, à l'Assemblée générale de l'Amicale Laïque, même si je suis très conscient de méconnaître toutes les difficultés qu'ils surmontent. Je n'oublie jamais que nous devons à cette association le fonctionnement très satisfaisant de deux ensembles quasi-indispensables à notre communauté villageoise : la cantine de l'école, qui sert près de cent repas le midi, et le Centre de Loisirs associé à l'École (C.L.A.E.) qui accueille plusieurs dizaines d'enfants en dehors des temps de classe. Je pense donc que les Thilois s'associeront volontiers à mon coup de chapeau reconnaissant, à l'endroit de Bruno Pasquier et de Nathalie Gadéa qui ont dû transmettre leurs responsabilités; de même, les Thilois forment des vœux pour ceux qui leur succèdent, ainsi que pour toute l'équipe.

Au "tableau d'honneur" je vous propose aussi de distinguer trois dames qui, depuis plusieurs années, se penchent sans faiblir vers notre terre généreuse pour fleurir leur jardin et continuer à donner ainsi un aspect pimpant à notre village : Mesdames Jeanne Détante, Yvette Dubois et Elydée Montana ont reçu un diplôme d'honneur décerné par le Président du Conseil Général le 27 octobre 2004 ; elles méritent nos remerciements et nos applaudissements.

C'est donc au milieu des fleurs que je souhaite à tous d'heureuses fêtes de fin d'année.

Bon Noël et Bonne Année 2005 !

Henri LEZAT

* Publicité gratuite

La galette des aînés aura lieu le 15 janvier 2005 à partir de 15h à la Salle des Fêtes .



Informa THIL

Décembre 2004 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directrice de la rédaction : Nathalie Gadéa
Comité de rédaction : Annie Bergé, Henri Bressolles, Michel Comby.
Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

Meilleurs vœux

Le mot vœu est dérivé du latin "votum", participe passé du latin "vovere" qui signifie invoquer.

Notre coutume de présenter des vœux au commencement de l'année, a donc un caractère invocatoire. Formuler des souhaits favorables pour le futur aurait, selon les croyances anciennes, le pouvoir d'éloigner les éventuels malheurs pouvant survenir dans le cours de l'année, avec le concours de la divinité invoquée.

Le sens que nous donnons de nos jours à nos vœux de nouvel an est plus superficiel ; nous souhaitons bien sûr, tout le bonheur possible aux personnes de notre entourage sans être pour autant persuadés de l'efficacité réelle de nos souhaits. L'intention demeure, mais la croyance a disparu...

Ces changements dans les mentalités sont sans doute plus conformes à la réalité ; il n'empêche que nos vœux de bonne année sont généralement accueillis avec plaisir surtout s'ils paraissent sincères. Ce qui est bien sûr le cas à Thil, où les vœux que nous formons pour la santé des Thilois et la prospérité du village sont authentiques et nous concernent tous.

Je fais pour ma part le vœu que les lecteurs d'Informathil aient la patience de lire ces quelques lignes

*Et à ceux que depuis longtemps
La vache maigre allaite,
Pour l'an neuf dont présentement
Nous attendons l'avènement,
C'est la grasse que je vous souhaite*

Michel COMBY

Infos de Thil

Armistice de 1918

Le 11 novembre, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts de la commune par M. Henri Lézat, maire de Thil, qui a rappelé le sacrifice des nombreux morts et blessés de la "grande guerre". Il a ensuite donné lecture d'une communication du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, soulignant l'unité de la Nation devant cette tragédie et évoquant les espoirs que font naître la réconciliation franco-allemande et l'union de l'Europe. A l'issue de la Cérémonie, un vin d'honneur a été offert aux participants à la mairie de Thil.

Un nouveau point de ramassage des OM

L'aménagement de la nouvelle aire de collecte des déchets ménagers au carrefour des Pepils a été récemment achevé. A côté des containers destinés au tri sélectif une plate-forme accueille désormais les bacs de ramassage destinés aux déchets ménagers ordinaires. Nous invitons donc les usagers thilois à utiliser cet emplacement de collecte qui évitera la saturation du point situé au nord du village ; cet endroit se trouve en effet fréquemment, dans un état lamentable de malpropreté. Il convient de rappeler que les points de ramassage sont réservés aux seules ordures ménagères, et au verre, plastique et papier faisant l'objet du tri sélectif. Tout dépôt d'objet divers et de matériaux ne rentrant pas dans ces catégories est strictement interdit et passible de lourdes amendes. Des panneaux seront prochainement installés pour rappeler ces règles dont le non respect par quelques uns coûte très cher à la collectivité. La nouvelle déchetterie de Grenade, route de St Cézerz convaincra, nous l'espérons, les contrevenants de faire l'effort de s'y rendre pour éliminer tous les objets transportables dans un véhicule normal. Pour les "monstres" très volumineux, l'enlèvement gratuit à domicile est assuré sur appel au 05 61 82 63 74. Les dépôts anarchiques doivent cesser dans l'intérêt de tous.

Une Thiloise à l'honneur

Connue sous le nom de MIKA, Michèle FLAUX, artiste peintre de Thil a participé au concours international 2004 organisé par la Société des Poètes et des Artistes de France.

Le Grand Prix international coiffant l'ensemble des disciplines artistiques lui a été décerné, ce qui confère à Michèle FLAUX, mais aussi un peu à la commune de Thil une notoriété qui déborde largement l'Hexagone. Une de ses oeuvres fera prochainement la couverture de la prochaine édition de la revue "Art et Poésie" qui accueille les plus grands noms de l'art et de la littérature. Nous lui présentons ici nos plus sincères félicitations.

Appels d'urgence

L'accès aux numéros d'urgence connaît une situation de saturation due à la méconnaissance de leur utilisation par les usagers. Une campagne de communication par voie de radio, de dépliants et d'affiches a été entreprise pour aboutir à une prise de conscience collective des nuisances engendrées par une utilisation impropre ou malveillante de ces numéros. Les auteurs d'incivilités renouvelées seront informés de l'identification et de l'enregistrement des communications, ainsi que des sanctions encourues. Cette campagne aura permis de rappeler les fonctions respectives des différents dispositifs de secours et les principales alternatives aux numéros d'urgence.

Pour le maintien de la Poste

Cinq syllabes caractérisent fortement les temps que nous vivons : REN-TA-BI-LI-TE. Nous n'en contestons pas le principe car les déficits d'exploitation des entreprises publiques sont nécessairement pris dans la poche des contribuables, déjà sollicités de toutes parts.

La Poste est une entreprise qui se réclame du service public, mais qui dans le même temps doit se plier au dogme de la rentabilité, notions souvent contradictoires et équilibre difficile à obtenir...

C'est pourquoi la probable suppression de 6.000 bureaux de poste choisis en fonction de leur actuel rendement a été envisagée, le bureau de Thil devant en faire partie.

Si nous pouvons admettre que cette mesure soit devenue nécessaire dans de très petites communes où un simple "point Poste" chez un commerçant (quand il en existe) remplace le bureau traditionnel, nous estimons qu'une commune comme la nôtre, en pleine expansion démographique, et pouvant recenser plus d'un millier d'habitants, ne saurait être traitée de cette manière. M. le Maire de Thil a donc adressé à Mme la Directrice de La Poste une lettre en date du 10 septembre, pour lui en exposer les raisons :

- sociales d'abord, car un chiffre aussi élevé de population comporte une part importante d'usagers âgés, malades ou sans moyens de transport.

- économiques ensuite, car une telle mesure nous paraît une attitude malthusienne dans un contexte d'expansion démographique, et économique, et un refus d'envisager un futur de progrès. Nous estimons que bonne gestion ne signifie pas frilosité et repli, mais au contraire que la confiance dans l'avenir est nécessaire à la réussite d'une entreprise.

Même si nous avons pu comprendre certaines réductions d'horaires prises précédemment, le Maire et le conseil municipal ne peuvent que signifier leur ferme opposition à ce projet de suppression. Nous voulons espérer que ces raisons seront comprises et nous lançons un appel aux Thilois pour qu'ils utilisent au maximum les services de La Poste. C'est ainsi que peut-être nous pourrions conserver le bureau de Thil.

Etat Civil

NAISSANCES

RAFFIN Flora le 15 octobre 2004

COUSIN Erwan le 27 octobre 2004

DARGASSIES Noah le 2 novembre 2004

DÉCÈS

ROULLI épouse CORNAC Yvonne le 1er Août 2004



Le contrat d'excellence de l'A.D.M.R.

Aide à domicile en milieu rural

Depuis bientôt 60 ans, l'ADMR est le premier réseau d'écoute et de services à domicile. Association sans but lucratif, l'ADMR développe une action collective qui s'appuie sur un réseau de responsables de terrain en garantissant une écoute attentive et chaleureuse, le sourire ... et tout ça près de chez vous.

- l'ADMR garantit le strict respect de votre liberté, de votre mode de vie, de votre vie privée.
- l'ADMR garantit une réponse rapide
- l'ADMR garantit que chacune de ses prestations est construite "sur mesure" pour répondre à votre attente, forcément unique.
- l'ADMR garantit le suivi et l'adaptation des prestations
- l'ADMR garantit de promouvoir les liens avec les personnes fragilisées
- l'ADMR garantit la qualification professionnelle du personnel mis à votre disposition.

Ce contrat d'excellence constitue la garantie de notre qualité de services. Il est porteur de l'engagement solennel de l'ADMR au service de tous et il est la consécration de toute la philosophie de notre action : apporter un service de proximité et créer un lien social fort.

Le repas qui rassemble les professionnels, les maires du canton et les bénévoles a eu lieu à Thil le 4 décembre 2004. L'assemblée générale s'est tenue le 23 novembre 2004 à Cierp-Gaud.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous.

Henri BRESSOLLES
Adjoint délégué CCAS
Président de l'ADMR

Solution des mots croisés

Horizontalement : 1. Oratoire, 2. Rivale, 3. Avenantes, 4. II - Ainsi, 5. Seton - Réel, 6. Oro - Iram, 7. Nets - Agées, 8. Ss - Auent, 9. Fumistes, 10. Friton - SS, Verticalement : 1. Oraisons, 2. Rivières, 3. Ave - Tôt - Fi 4. Tango - Saut, 5. Ola - Ni - Umo, 6. Iéna - Ravin, 7. Tirages, 8. Evénements, 9. Esse - Etes, 10. Or - Iles.

Quoi de neuf au C.L.A.E. ?

Très bonne rentrée dans notre "nouvelle salle" que l'on partage avec l'équipe enseignante de la maternelle, en effet durant le temps périscolaire elle devient C.L.A.E. et redevient salle de motricité durant le temps scolaire.

Les effectifs :

- le matin de 7h à 8h50 nous accueillons en moyenne entre 25 et 30 enfants.
- Le midi de 12h à 13h20 en moyenne 90 enfants
- Le soir de 16h30 à 19h en moyenne entre 25 et 30 enfants.

L'équipe est composée de sept animatrices, deux le matin et le soir, six le midi. Quatre personnes sont employées par l'Amicale Laïque et trois par la Mairie.

Fernande, Maryse, Magali et Florence font partie de l'Amicale ; Chantal, Pascale et Stéphanie de la Mairie et sont mises à disposition du C.L.A.E. le matin, le midi et le soir pour Stéphanie, le midi pour Chantal et Pascale.

Le matin Stéphanie et Florence vous accueillent.

Le midi vous trouverez Fernande, Maryse (remplacée par Florence le Vendredi).

Le soir, Stéphanie et Florence (remplacée par Maryse

le Vendredi) seront là.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Encore bonne rentrée à tous. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

L'équipe d'animation C.L.A.E.



De gauche à droite, au premier plan : Pascale, Chantal et Florence; à l'arrière plan Maryse, Fernande, Magali et Stéphanie.

Conseil municipal

Dans sa séance du 29 septembre, le Conseil municipal a débattu du transfert de certaines compétences communales qu'il est nécessaire de consentir à la Communauté "Save et Garonne" : le tourisme avec la création d'un office intercommunal ; le volet social, qui est étendu au domaine de l'accueil et de la petite enfance. La création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale a été envisagée, mais se heurte à la difficulté de trouver un financement qui n'alourdisse pas le poids de la fiscalité. Une fois définis, ces transferts de compétences donneront lieu à une délibération du Conseil municipal.

Un barème du nombre de jours de congé supplémentaires pour les employés communaux a été adopté, ceci à l'occasion d'événements familiaux tels que naissances, mariages, décès...

La ligne de trésorerie de 50.000 euros souscrite à Dexia Crédit Local a été reconduite.

Une demande de subvention sera adressée au Conseil Général pour aider au financement de divers équipements de la Maternelle.

Dans sa séance du 13 octobre, le Conseil Municipal a entendu un exposé de M. Xavier Phan, de la société "Espace Eolien Développement", sur les énergies nouvelles. Une préétude est envisagée sur l'implantation d'éoliennes à Thil près du lieu-dit "L'Espagnol". Il ne s'agit là que d'une première approche pour connaître les données météorologiques qui permettraient d'envisager l'implantation éventuelle de ces générateurs.

La proposition de baptiser une rue de Thil "rue du 19 mars 1962" n'a pas obtenu l'assentiment du Conseil.

M. le Maire a fait un compte rendu de la réunion du Conseil communautaire, concernant le développement de l'aire urbaine de Toulouse qu'il est important d'aménager pour faire face à un accroissement de la population de l'ordre de 14.000 habitants par an. Les associations de communautés territoriales nécessaires se feraient "en pétales" autour du Grand Toulouse, de préférence à la forme "anneau" qui tient moins compte des particularités locales. Dans ce schéma, Thil ferait partie de la zone Nord. Les développements ultérieurs seront portés à la connaissance du Conseil municipal.

Avec la Pétanque Thiloise

Force est de constater les bons résultats de nos licenciés qui ont gagné de nombreux concours officiels et ont beaucoup représenté le club.

Félicitations toutes particulières aux juniors vice-champions du secteur ainsi qu'au vice-champion sénior en tête-à-tête qui à ce niveau ont eu des résultats remarquables.

A noter la sélection d'un jeune espoir qui a fait une saison exceptionnelle.

Le 31 octobre nous avons clôturé l'année des concours officiels du secteur, ce malgré le temps instable.

Le concours du 11 novembre a été réussi suivi d'une dégustation de châtaignes et de vin nouveau offerte aux membres.

Le 19 décembre aura lieu le goûter de Noël.

Le 9 janvier nous ferons notre assemblée générale, quelques jours après : la galette des rois...

En attendant, le bureau de la Pétanque thiloise vous présente ses meilleurs voeux pour les fêtes de fin d'année.

Michel LETUPPE

Noël à l'Épicerie

Le père Noël sera à l'épicerie le vendredi 24 décembre. Il promènera les enfants en calèche à partir de 15h et distribuera des cadeaux à chaque enfant. Une buvette avec café, chocolat, vin chaud et gâteaux sera installée pour le plus grand bonheur des adultes et des bambins.

Amicale Laïque



Suite à l'Assemblée générale de l'Amicale Laïque, un nouveau bureau a été désigné.

En voici les membres :

- **Présidente** : Françoise PUJOL,
- **Vice-Présidente** : Hélène BRISCADIEU,
- **Secrétaire** : Magali MARSE,
- **Trésorière** (Trésorière principale et Trésorière cantine) : Elizabeth ESCOFFIER,
- **Secrétaire adjointe** : Françoise CRESTEY,
- **Trésorière chorale** : Odile CROSSE,
- **Responsable C.L.A.E.** : Béatrice JULLIAC.

Les autres membres du Conseil d'administration sont Véronique LEZAT, Anne-Marie FOURNIE, Nathalie MORINI, Gérald VIGNEAU, Monique VALADIE, Audrey PARANT, Martine FORT et Henri BRESSOLLES.

Nous vous signalons par ailleurs que de nouvelles animations vont être mise en place à la bibliothèque. Il s'agira de lire une histoire aux enfants et de leur proposer une activité manuelle en rapport avec l'histoire qui leur a été contée, l'après-midi s'achevant par un goûter bien mérité. La "première" devrait avoir lieu le mercredi 8 décembre sur le thème de Noël. Mais l'expérience sera renouvelée. Nous vous en tiendrons informés.

Le bureau

Mots croisés de Thil

N° 12

Horizontalement

1. Disparu mais sa rue demeure à Thil.
2. "Res coumo Thil" donc improbable - Nudiste dans la campagne.
3. Les thiloises le sont toutes ou presque.
4. Henri de Diane - Adverbe qui démontre.
5. Petit cordon de soie - Bien de ce monde.
6. Va avec Rio - Moitié à l'envers.
7. Précis - Personnes respectables.
8. Sigle homni - Abri.
9. Appréciés ou pas appréciés.
10. On l'aime surtout d'oie - Lettres pour le pape.

Verticalement

1. Parfois funèbres dans notre Eglise.
2. A Thil leurs caprices ne nous inquiètent pas.
3. Pour Maria ou pour César - Potron Minet - Refus dédaigneux.
4. Plus guère dansé à la fête locale - Dans l'inconnu ?
5. Lettres de Roland - Conjonction négative - Sans énergie et sans ordre.
6. Connue pour ses lentilles - Abrupt mais pas sauvage à Thil.
7. Variables suivant la presse.
8. Se suivent à la télévision.
9. Crochet - On les aime au soleil. 10. Donne la fièvre - Paradisiaques ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Solution p. 4.

Comité des Fêtes

Le 23 octobre le Comité des Fêtes a fait voyager notre village en organisant une soirée créole. Beaucoup de personnes étaient présentes pour déguster un menu exotique et quelque peu pimenté ! Le repas s'est poursuivi par un bal au rythme des musiques des îles, en compagnie de danseuses réunionnaises. Ce fut une soirée très belle, haute en couleurs et très réussie. A quand la prochaine ?



Le 31 octobre les Thilois ont vécu un après-midi horrifiant !! Ils ont été envahis de vampires, sorcières, démons, morts-vivants et bien d'autres petits monstres surnaturels qui sont passés de portes en portes en prononçant la même phrase tous en cœur "des bonbons ou un sort !". Tout le monde a ensuite été convié à un apéritif offert par le Comité des fêtes.



L'assemblée générale du Comité des Fêtes de Thil est fixée au dimanche 5 décembre. A ce jour, cet article étant rédigé antérieurement à l'assemblée générale, nous ne pouvons vous communiquer ni le compte rendu de cette réunion ni le changement au sein du bureau.

Comme chaque année, le Comité des Fêtes organise le Réveillon de la Saint Sylvestre le vendredi 31 décembre. La soirée sera animée par la disco mobile DISCO NIGHT et le repas élaboré par le chef cuisinier Helen KIM, traiteur LARUE à Toulouse.

Le menu est proposé à 60 euros pour les adultes et 15 euros pour les enfants.

MENU :

- L'apéritif : Violettes de Toulouse sur délices de canapés,
- Le foie gras : Médaillon de foie gras, Emincé de gésiers et canard confit, mirepoix de jambon de pays sur lit de salade de saison,
- La mer : Aumônières à la noix de Saint-Jacques nappées de coulis de corail au champagne,
- Le Trou Maison : Vodka glacée aux lychees,
- Le Plat : Tournedos de bœuf glacé à l'Armagnac et ses petits oignons grelots confits, dariole d'épinards et pommes sautées,
- Le Fromage : Plateau de Fromages frais et affinés, panaché de fruits frais et secs de l'an,
- Le Dessert : Mignardises et Truffes au chocolat
- Les vins : Vin blanc, rosé, rouge,
- Champagne Pierre d'Aragon, Café, armagnac

Si vous souhaitez contacter le Comité des Fêtes de Thil pour tout renseignement ou pour faire des suggestions sur des soirées ou des manifestations que vous souhaitez voir organiser dans notre village, contactez Muriel au 06.15.25.73.82.

Nous serons heureux de vous retrouver très bientôt...

Le Comité des Fêtes de Thil

La vie de l'Ecole élémentaire

Pendant deux semaines, il y a eu une stagiaire qui s'appelle Aude.

Depuis la rentrée tous les jeudis après-midi nous allons à la piscine de Colomiers. Nous arrêterons l'activité le 2 décembre. En ce moment nous préparons des objets (cadre, bol, tasse, porte-clés...) que nous vendrons au marché de Noël le Vendredi 10 décembre à 17h00 à l'Ecole.

Venez nombreux admirer ces objets et les acheter pour vous faire plaisir ou les offrir.

Les fonds récoltés seront utilisés par la coopérative scolaire pour financer des sorties, voyages, spectacles...

Plus tard dans l'année, une soirée contes et une tombola auront lieu. Les dates seront précisées plus tard.

Les élèves

Les cartes de Cassini

Quand nous souhaitons nous rendre dans un endroit peu familier, nous consultons tout naturellement une carte pour nous orienter. C'était plus difficile autrefois car la cartographie générale de la France ne fut réalisée que dans le courant du XVIIIème siècle. Cet ensemble de cartes, composé de 180 feuillets, fut publié au nom de l'Académie des Sciences entre 1744 et 1793 ; il offrait la représentation la plus fidèle et la plus complète de notre pays sur une échelle d'une ligne pour cent toises (22 mm pour 195 m). Son auteur en était César François Cassini de Thury, né en 1714, et petit fils du célèbre astronome qui s'illustra sous le règne de Louis XIV dans l'étude des mouvements de Vénus, Mars et Jupiter.

César François Cassini fut reçu à l'Académie des Sciences en 1736, à l'âge de 22 ans, et il fut chargé de la description géométrique de la France. Le fruit de ces travaux de très longue haleine fut publié tout au long des règnes de Louis XV et de Louis XVI, mais la mort de Cassini en 1784, l'empêcha d'achever son oeuvre. Son fils, Jacques Dominique (1748-1845) la termina et en fit hommage à l'Assemblée Nationale en 1789. Elle est la première carte dans le monde qui ait été établie en s'appuyant sur une triangulation géodésique.

Si nous nous penchons sur la carte de Thil à la fin du XVIIIème siècle, nous pouvons constater d'abord la pérennité des noms de lieu-dits même si l'orthographe de l'époque ne correspond pas toujours à la nôtre. Nous remarquons ensuite la pauvreté du réseau routier, la seule route véritablement carrossable (c'est-à-dire pouvant être empruntée par des carrosses) étant celle de Toulouse à Cadours ; son tracé est différent de celui de la route actuelle qui se trouve aujourd'hui plus au nord. L'ancien tracé subsiste dans la plaine de Bretx sous la forme d'un chemin qui rejoint la route actuelle de Lévigac près du lieu-dit "Lapourere". Les autres voies n'existaient qu'à l'état de tracé boueux, parfois impraticables en hiver, et n'apparaissent pas sur la carte.

Les cartes de Cassini furent les premières représentations globales du territoire de la France et ouvrirent la voie à un siècle nouveau dans lequel le développement des transports et des réseaux de communication engendra l'établissement de cartes multiples qui nous sont devenues d'un usage familier.

Michel COMBY

